





Aide > Bagages > Autorisé dans les bagages

Peut-on utiliser des appareils électriques dotés d'une batterie au lithium à bord?

Les appareils électriques dotés d'une batterie au lithium d'une capacité maximale de 100 Wh, tels que les téléphones, les tablettes et les liseuses électroniques, peuvent être utilisés pendant toute la durée du vol, à condition qu'ils soient en « mode avion ».

Les appareils électriques de grande taille dotés d'une batterie au lithium d'une capacité maximale de 100 Wh, tels que les ordinateurs portables, doivent être éteints pendant le décollage et l'atterrissage, ainsi que lorsque le signal « ceinture attachée » est allumé.

Vous pouvez apporter ces appareils avec vous, mais ne les utilisez jamais à bord :

- cigarettes électroniques ;
- chargeurs de cigarettes électroniques ;
- appareils qui utilisent un réseau mobile (sans mode avion);
- purificateurs d'air personnels ;
- jouets fonctionnant avec une télécommande ;
- téléviseurs et émetteurs ;
- scanners ou récepteurs VHF.

Avons-nous répondu à votre question?*





Questions liées

Quelles sont les règles relatives aux bagages pour les appareils électriques dotés d'une batterie au lithium?

- Quelles sont les règles applicables aux batteries (au lithium) mobiles, telles que les batteries externes ?
- **>** Qu'est-ce qui n'est pas autorisé à bord?
- **>** Puis-je enregistrer mon bagage cabine?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter >



L'application Transavia





Restez informé(e)

Réseaux sociaux

© 2025 Transavia

Déclaration d'accessibilité non conforme

Conditions de transport

Avis juridique

Confidentialité

Conditions d'utilisation

Payer en toute sécurité

Politique des cookies

Esclavage moderne

Prestation de voyage liée

Conditions liées au réacheminement, au remboursement et à l'attribution d'un avoir

Signalement de vulnérabilité

Israeli Aviation Services Law

<u>Kingdom of Saudi Arabia Passenger Rights</u>